

soit minoritaire ou majoritaire, il est possible de voir à l'administration de la chose publique sans risque de troubles ou de violences comme dans d'autres pays.

Je tiens à féliciter le leader du gouvernement (l'honorable M. Macdonald, Brantford), qui occupe son poste avec beaucoup de compétence. Il a une grande expérience de la vie publique. Je me souviens très bien de lui quand il siégeait à la Chambre des communes, où il prenait une part très active au débat. Je me souviens du temps où il était Orateur des Communes—il a d'ailleurs été considéré comme l'un des meilleurs Orateurs que cette Chambre ait jamais eus. Je me souviens de lui quand il était leader du gouvernement au Sénat et je me souviens également de lui quand il était chef de l'opposition. Puis-je profiter de l'occasion qui m'est offerte pour le remercier des conseils et de l'aide qu'il m'a prodigués alors qu'il était chef de l'opposition. Peut-être ne serait-il pas déplacé de ma part de dire que nous sommes tous les deux de la même classe. Nous sommes tous les deux arrivés à la Chambre des communes la même année, soit en 1936. Je ne crois pas qu'il y ait forfanterie de ma part de dire que le groupe de députés qui a été élu au Parlement cette année-là a donné aux cabinets du Canada certains de leurs membres les plus éminents et que même aujourd'hui, après tant d'années, le cabinet compte quatre députés qui ont fait leur entrée au Parlement en 1936. Je veux parler du secrétaire d'État aux Affaires extérieures, l'honorable M. Martin, du ministre de la Justice, l'honorable M. Chevrier, du ministre des Postes, l'honorable M. Denis, et évidemment, comme je l'ai mentionné tantôt, du leader du gouvernement au Sénat, l'honorable Ross Macdonald.

Je ne mentionnerai aucune des autres personnes qui ont pris part aux travaux du cabinet depuis ce moment-là, mais j'aimerais mentionner le nom d'un de mes très grands amis qui n'est plus ici, et je crois que le Parlement y perd. Il s'agit d'un homme qui a joué un rôle éminent dans le cabinet Diefenbaker. Je veux parler de l'ancien secrétaire d'État aux Affaires extérieures, l'honorable Howard Green.

Honorables sénateurs, il est encore trop tôt pour critiquer personnellement l'un ou l'autre des membres du cabinet. L'avenir nous dira de quelle façon ils rempliront les tâches qu'ils auront à accomplir. Il y a, cependant, un point important que je voudrais signaler dès maintenant: les membres du cabinet sont trop nombreux. Durant plusieurs années, l'avenir du pays a été confié à moins de dix-huit ministres. Au plus vingt et un ministres, je crois, ont fait partie du dernier

cabinet. Le nombre en a maintenant été porté à vingt-cinq. Pour ma part, je crois que cette mesure n'était pas nécessaire et je pense que le peuple sera d'avis que les ministres sont trop nombreux.

Je le sais de bonne source. Lorsque M. Diefenbaker a institué le ministère des Forêts, je me souviens que l'honorable Paul Martin, qui siégeait alors dans l'opposition, a critiqué le projet de loi en disant que ce ministère n'était pas nécessaire, que nous comptions assez de ministres, que le ministère des Forêts aurait bien pu être rattaché à celui des Mines et des Relevés techniques. Il a signalé que la loi de Parkinson entre en jeu aussitôt qu'un nouveau poste est créé au sein du cabinet et que le nombre de fonctionnaires augmente. D'après lui, cela n'entraînerait qu'un surcroît de dépenses et de fonctionnaires.

Avec la nouvelle législature, il s'est produit un autre changement dans la présidence, et je vous félicite de votre nomination, au haut poste de Président du Sénat.

Je vous connais de longue date, depuis que vous avez commencé à siéger à la Chambre des communes en 1940. Vous vous êtes toujours occupé très activement des affaires de la Chambre des communes, et vous avez pris une part active aux débats, sans jamais vous montrer amer, conservant toujours votre bonne humeur. Quant à vos titres au poste de Président, vous êtes parfait bilingue, ce qui est une des principales conditions requises. Votre femme est charmante, vous êtes affable et juste. Je voudrais vous signaler que la tâche de Président du Sénat est facile comparativement à celle de l'Orateur de la Chambre des communes. Je crois que l'honorable leader (l'honorable M. Macdonald, Brantford) confirmera mon assertion.

Il y a très peu de questions litigieuses soulevées au Sénat. Personne même n'élève la voix. Je vois ici l'honorable sénateur Pouliot qui a siégé à la Chambre des communes en qualité de député de Témiscouata. Eh bien, il avait la réputation, injuste j'en suis certain, d'être un des enfants terribles de la Chambre des communes. Mais l'honorable sénateur est aujourd'hui un des hommes les plus doux que nous ayons au Sénat et il hausse rarement la voix. Je voulais simplement mentionner ces choses, monsieur le Président, pour montrer combien il est plus facile d'être Président du Sénat qu'Orateur de la Chambre des communes.

Je ne puis continuer mes observations sans dire un mot de notre ancien Président, le sénateur White. Comme l'a dit hier l'honorable sénateur qui a appuyé la motion sur l'Adresse en réponse au discours du trône, l'honorable